



ARRETE DE CIRCULATION

Le Maire de la Commune de PLOUISY,

Arrêté n° 2021/130

VU Le Code des Collectivités Territoriales,
VU Le Code Pénal,
VU Le Code de la Route,

VU la demande formulée en date du 08/12/2021, par l'**entreprise ALZEO Environnement (sous-traitant de Suez) – ZA La Mottais, rue du Trégor – 35 140 Saint-Aubain-du-Cormier**, travaillant pour le compte de **Guingamp-Paimpol-Agglomération**, devant procéder à la réalisation d'ITV (inspections caméra avec hydrocurage) des réseaux d'assainissement de la station de Pont Ezer par chantier mobile, sur les voies communales et les voies en agglomération de la commune de PLOUISY.

Considérant que pour des raisons de sécurité, il y a lieu de règlementer la circulation et le stationnement dans la commune de PLOUISY.

ARRETE

Article 1 - Le **lundi 20 décembre 2021 au vendredi 01 juillet 2022 de 22h à 6h**, l'**entreprise ALZEO Environnement** est autorisée à exécuter les travaux précités.

La circulation des véhicules sera limitée à un seul sens alterné au droit du chantier et réglée soit par des feux ou soit par des panneaux B15, C18. A cet effet, le stationnement sera interdit dans l'emprise du chantier.

Article 2 - A cet effet, les panneaux de pré signalisation, de déviation et de signalisation réglementaires seront mis en place par les soins de l'entreprise.

Article 3 - Toute infraction aux dispositions du présent Arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 - Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier.

Article 5 - Monsieur le Maire de Plouisy, Monsieur Le Commandant de Gendarmerie, Monsieur Le Policier Intercommunal, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PLOUISY, le 17 décembre 2021

Le Maire,

Remy GUILLOU



Copie sera adressée à :

Monsieur le Commandant de Compagnie de Gendarmerie de Guingamp
Monsieur le Chef du Centre de Secours de Guingamp
Monsieur le Président de Guingamp-Paimpol-Agglomération